



Prix de l'Urbanisme 2011

..l. Ville de Liège

Échevinat de l'Urbanisme,
de l'Environnement,
du Tourisme et du
Développement durable

2 Construire, rénover, embellir, économiser l'énergie à Liège

Un permis d'urbanisme est-il nécessaire?

Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (CWATUPE) dresse la liste des actes ou travaux exigeant un permis, à savoir :

- construire, reconstruire ou placer une installation fixe comme une maison, un garage (même en bois) ;
- modifier le relief du sol de manière sensible ;
- transformer une construction existante par des travaux intérieurs portant atteinte aux structures portantes du bâtiment, modifiant le volume construit ou l'aspect architectural tels que supprimer un mur porteur, percer une porte dans un pignon, relever un toit, etc. ;
- créer un nouveau logement dans une construction existante ;
- boiser ou déboiser, modifier la végétation existante, abattre des arbres ;
- effectuer certains dépôts (carcasses de voitures, etc.).

Comment introduire une demande de permis d'urbanisme?

- Rendez-vous à l'accueil du Département de l'Urbanisme, La Batte 10 - 4000 Liège (4^e étage) les jours ouvrables de 9 à 12 h. ou sur rendez-vous, qui vous aidera à constituer votre dossier. Lors du dépôt du dossier, si ce dernier est complet, le service de l'Urbanisme vous adresse un accusé de réception dans les 15 jours du récépissé ;

- La décision du Collège communal doit être rendue dans un délai compris entre 30 et 115 jours selon la procédure :

1. 30 jours pour les permis dont l'intervention du Fonctionnaire délégué de la Région wallonne n'est pas requise :
 - quand la construction se situe dans un Plan Communal d'Aménagement et est conforme aux prescriptions de celui-ci ;
 - quand la construction se situe dans le périmètre d'un permis de lotir et est conforme aux prescriptions de celui-ci ;
 - quand il s'agit d'un permis repris dans la liste fixée par le CWATUPE ;
2. 70 jours lorsque de permis requiert des avis techniques, tel que voirie, plantations, etc. ;
3. 75 jours pour les permis délivrés par le Collège avec avis du Fonctionnaire délégué de la Région wallonne.
4. 115 jours pour les permis demandant l'organisation d'une enquête publique, nécessitant l'avis du Fonctionnaire délégué. L'avis du Fonctionnaire délégué est un avis conforme s'il s'agit de bien classé ou de travaux dérogoratoires à un plan ou à un règlement régional.

Pour toutes questions en matière d'accessibilité, le service Access+ (Cité administrative, 8^e étage, en Potiérue - 4000 Liège) est à la disposition des architectes dès les prémices de leur projet.

Construire, rénover, embellir, économiser l'énergie à Liège

Des aides financières existent !

Si vous envisagez de construire, de faire des travaux de rénovation à votre habitation ou investir dans des systèmes qui permettront de réaliser ensuite des économies d'énergie, vous pouvez prétendre à différentes aides financières :

- les **primes « réhabilitation » de la Région wallonne** (attention : pour ces primes, il est nécessaire d'attendre la visite d'un estimateur AVANT de démarrer les travaux)
- les **primes « énergie » de la Région wallonne**
- pour certains aménagements, il existe des **primes de la Province de Liège et de la Ville de Liège**
- pour certains travaux, il est également possible de bénéficier de **réductions d'impôts**
- pour tout investissement permettant d'économiser l'énergie (sauf panneaux solaires thermiques et photovoltaïques), un **écoprêt** – à taux zéro – peut être octroyé dans certaines conditions

De nouvelles primes sont octroyées depuis mai 2009 par la Ville de Liège, et complètent le tableau des primes « énergie » :

- à l'installation de **panneaux solaires photovoltaïques** ;
- à l'installation de **panneaux solaires thermiques** ;
- à l'isolation thermique **du toit et des combles** ;
- à l'isolation par remplacement du simple vitrage par du **double vitrage** ;
- à l'installation d'une **pompe à chaleur** pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire ;
- à l'installation d'une **toiture végétale** (isolée) ;
- à l'installation d'un système de récupération (citerne) **des eaux de pluie**.

Infos pratiques

Primes de la Région wallonne

- Ministère de la Région wallonne - Administration du Logement
Rue des Brigades d'Irlande 1 - 5100 Jambes
Tél. : 081.33.21.11 - N° vert de la R.W. : 0800.11.901 - <http://www.wallonie.be>
- Info Conseils Logement - Place Saint-Michel 86 - 4000 Liège - Tél. : 04.250.93.40
- Guichets de l'Énergie - Rue des Croisiers 19 - 4000 Liège
Tél. : 04.223.45.58 - du mardi au vendredi de 9 à 12 h

Exonération d'impôts

Service des Taxes du Département des Finances
Féronstrée 86 (3^e étage) - 4000 Liège - Tél. : 04.221.87.50 - taxes@liege.be

Ravalement et règlement façades

Département de l'Urbanisme
La Batte 10 (4^e étage) - 4000 Liège - Tél. : 04.221.90.95 - urbanisme@liege.be

Primes Énergie de la Ville de Liège

Service de l'Environnement du Développement durable
Féronstrée 94 - 4000 Liège - Tél. : 04.221.93.66 - energie@liege.be

Pour tout type de primes...

Si vous désirez plus d'information sur tous ces sujets, vous pouvez rencontrer les conseillers de la Ville de Liège lors des permanences « Logement » et « Énergie » qui sont organisées à la Boutique Urbaine - Rue des Mineurs 17 - 4000 Liège :

- **Permanences Logement** :
Lundi de 14h à 16h - Mardi de 9h à 13h - Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 16h -
Jeudi de 9h à 13h. Tél. : 04.221.91.11
- **Permanences Énergie** :
Jeudi de 18h à 20h et sur rendez-vous. Tél. : 04.221.93.45

Le guide des bonnes pratiques pour embellir sa façade

Du respect des détails d'architecture à l'intégration des enseignes en passant par l'adéquation des techniques de rénovation, cette brochure de 40 pages, disponible gratuitement, énumère les bons réflexes qui font l'équilibre et l'harmonie d'une façade.

Les Prix de l'Urbanisme

Les catégories

Le Prix de l'Urbanisme n'est pas un prix d'architecture. Il n'est pas destiné à mettre en exergue une prouesse architecturale particulière mais le jury a pour responsabilité de choisir, parmi les 41 réalisations proposées cette année en matière de rénovation ou de construction, celles qui auront le plus d'impact sur leur environnement et surtout sur l'image de Liège.

Il s'agit ici de récompenser les efforts de ceux qui contribuent à valoriser la qualité de la vie en ville. Ce qui doit importer au jury, c'est le geste citoyen du maître d'ouvrage en vue de réinscrire un habitat de qualité à Liège. Les projets doivent avoir une valeur d'exemple, de stimulation dans le contexte environnant.

Les projets ont été présentés au jury sans mention de l'architecte, afin de garantir toute objectivité.

Les 41 réalisations en lice n'ont pas fait l'objet d'une présélection, toutes sont des candidatures spontanées et sont proposées au jury et au public dans leur intégralité. Pour participer aux Prix de l'Urbanisme, les projets doivent avoir reçu un permis d'urbanisme au cours des quatre dernières années.

Ils sont répartis en 6 catégories :

- logement unifamilial - rénovation : 11 projets
- logement unifamilial - construction : 5 projets
- habitat multiple - rénovation : 4 projets
- habitat multiple - construction : 7 projets
- non résidentiel - rénovation : 7 projets
- non résidentiel - construction : 7 projets

Le nombre de candidats est sans cesse croissant : 19 en 2005, 30 en 2007, 38 en 2009, 41 en 2011.

Les prix

Les **mentions** : les candidatures étant aussi nombreuses que qualitatives, le jury a décidé de décerner deux mentions par catégorie.

Le **Prix de l'Urbanisme 2011** est choisi parmi ces 12 mentions.

Trois mentions particulières ont été également attribuées :

- une **mention « Patrimoine »** au projet le plus intéressant en matière de préservation et de respect du patrimoine bâti;
- une **mention « développement durable »** pour un projet particulièrement développé en ce qui concerne le caractère durable et le souci d'économie d'énergie;
- une **mention « accessibilité »** pour une construction intégrant de manière spécifique les paramètres d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le **« Prix spécial du jury »**. Le jury a également décerné un prix à une initiative privée ou publique qualifiée de la « meilleure contribution à la promotion d'un urbanisme de qualité sur le territoire de la ville ». Son objectif est de récompenser tout particulièrement les actions de nature à sensibiliser le public à l'intérêt de la rénovation urbaine.

Le **Prix de la Presse** sera délivré par les représentants de la presse écrite, qu'elle soit quotidienne ou hebdomadaire, ainsi qu'audiovisuelle liégeoise.

Enfin, le **Prix du Public** sera décerné à la réalisation qui aura reçu le plus de suffrages parmi les visiteurs de l'exposition.

Le jury

En 2011, le jury était composé des femmes, maîtres d'ouvrage, lauréates des années antérieures, dans la catégorie « rénovation d'habitat unifamilial, multiple ou non résidentielle ».

- Madame MARECHAL, lauréate en 2005, 1999 et 1996 pour le Fonds de Logement des Familles nombreuses
- Madame CRUCIFIX, lauréate en 2003
- Madame CAROLI, lauréate en 1997
- Madame LAZZARI, lauréate en 1995
- Madame MAUDOUX, lauréate en 1994

étaient donc aux côtés de Monsieur Michel FIRKET, Echevin de l'Urbanisme et président du jury et de Monsieur Jean-Paul GOMEZ, Directeur du Département de l'Urbanisme.

1. Habitation unifamiliale / rénovation

Rue de Féтинne, 59 4000 Liège

Architecte : Yves DEBERG

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} DEBERG-VANVOLSEM

Requalification d'un atelier situé en intérieur d'îlot et d'un espace de cours et jardins. Il s'agit de l'aménagement d'un bâtiment existant (ancien atelier) en logement unifamilial dans une optique d'ouverture, d'intégration, de récupération, de simplicité et de recherche de qualité de l'espace et des matériaux.



Rue de Clérembault, 24 4000 Liège

Architecte : ATELIER Nord s.p.r.l.

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} VANDERSLOOT-FRAITURE

Le remplacement d'anciennes annexes du rez-de-chaussée d'une habitation permet d'agrandir l'espace par une cuisine, une buanderie, un sanitaire et une terrasse. Une nouvelle terrasse de repos est aménagée en toiture de cette nouvelle annexe, en prolongement de la chambre principale. Le bardage ajouré en afzélia se prolonge en garde-corps de terrasse créant un effet d'infini.



Rue Fond Pirette, 143 4000 Liège

Architecte : Benoît DIRICK bureau s.p.r.l.

Maître d'ouvrage : privé

Construction d'un volume de liaison entre l'habitation et un volume arrière jointif par un entresol. Cette transformation permet de connecter l'annexe existante à l'habitation et de lui donner une fonction de pièce de vie en contact avec la terrasse et le jardin ce qui était impossible auparavant. Par l'utilisation de matériaux légers (bois), ce volume de liaison vient en surplomb d'un ouvrage existant. La structure en bois est couverte d'un bardage en cèdre apportant de la légèreté à l'ensemble.



1. Habitation unifamiliale / rénovation

Place de la Liberté, 6 4030 Grivegnée

Architecte : Paul HIRT

Maître d'ouvrage : Alain LEBRUN

Réaffectation en logement unifamilial d'une petite annexe joignant une maison de maître. L'augmentation par cinq de la superficie (existante 15 m², résultante 75 m²) est obtenue par le porte-à-faux des étages vers l'arrière, laissant intact l'espace vert de l'îlot central. Le comblement de l'intervalle disponible améliore naturellement la lecture du front de bâtisse. Une attention particulière est portée à la remise en valeur du soubassement originel, au traitement monolithique et neutre des façades, aux composantes environnementales (durabilité des matériaux, qualité de l'isolation, remploi de l'eau de pluie, captage solaire thermique, chauffage au gaz).



Rue du Conseil, 15 4020 Liège

Architecte : Damien HENRY

Maître d'ouvrage : Pierre GEURTS

Il s'agit d'une maison d'habitation et de bureaux pour le maître de l'ouvrage. Le parti architectural réside dans le maintien de la façade à rue. La volumétrie est modifiée afin de répondre à la programmation : un atelier au rez-de-chaussée et un logement aux étages. La zone de cours et jardin est maintenue et une terrasse aménagée à l'étage permettent de vivre dehors en ville. Quant aux techniques et matériaux, la structure est en bois avec parement en panneaux de ton noir, les châssis en bois peint en blanc encadrent les larges vues vers le jardin.

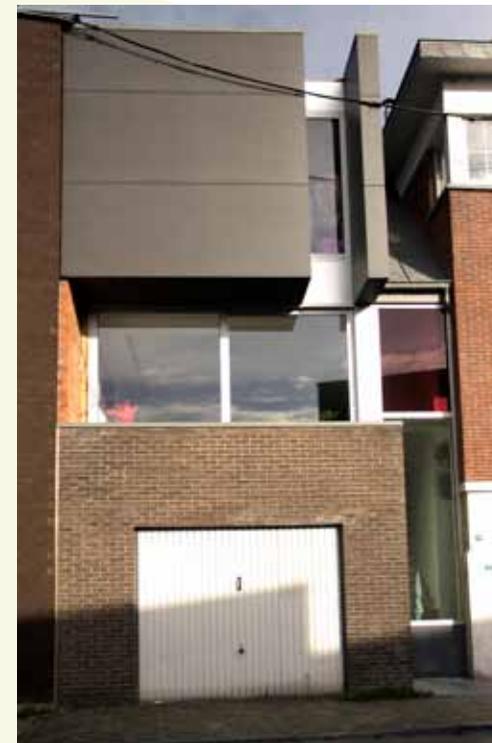


Rue des Genêts, 36 4000 Liège

Architecte : PLAN 9 s.p.r.l.

Maître d'ouvrage : Olivia CARRIER

Il s'agit de la construction, dans une dent creuse partiellement occupée par un garage, d'une extension à une habitation unifamiliale, suivant les principes « basse énergie ». Modernité, thermo-efficacité et bio-responsabilité guident ce projet à ossature bois (FSC), isolé (flocon de cellulose et laine de mouton), rencontrant le mode passif et utilisant des matériaux sans formaldéide.



1. Habitation unifamiliale / rénovation

Rue Isi Collin, 22 4000 Liège

Architecte : Eric GRONDAL

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} HEYNEN

Il s'agit de la rénovation lourde et de l'agrandissement d'une habitation par pose d'un niveau supplémentaire. Parallèlement, l'immeuble est remis aux normes actuelles en matière d'isolation et présente les caractères de l'architecture bioclimatique correspondant aux normes « basse consommation ». Les espaces internes sont réorganisés et ouverts au rez-de-chaussée, ils donnent sur un jardin bien structuré, apprivoisant l'espace en contraste avec l'aspect plus sauvage du parc de Naimette-Xhovémont.



Rue de la Chartreuse, 151 4030 Grivegnée

Architecte : DMN atelier d'architecture

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} MARECHAL-MOMBACH

Une habitation 4 façades. Côté rue, une villa à la composition symétrique, matériaux nobles et travaillés; côté jardin, une façade pauvre et déstructurée. Des espaces de vie déconnectés de leur environnement extérieur et sans lien avec le jardin caractérisaient la situation antérieure. Il s'agissait de réorganiser les pièces de vie au rez-de-chaussée, dans une nouvelle spatialité, plus fluide et plus lumineuse, et de recréer un lien avec le jardin par de larges ouvertures et des aménagements extérieurs qui assoient l'habitation dans le site. La façade arrière a été isolée et unifiée par un nouveau parement, moucharabieh métallique accrochant la lumière et filtrant les vues vers les pièces d'étage.



Rue Bairoua, 37 4000 Liège

Architecte : Damien HENRY

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} MIGNONSIN-COLLAS

Cette maison a fait l'objet d'une extension pour offrir deux chambres supplémentaires, dont une chambre d'hôtes et une salle de bains. La volumétrie existante est conservée et prolongée par un nouveau cubage, singulier et en lien avec l'existant. Du point de vue des techniques et des matériaux, le gros œuvre est classique. L'habillage des parois par panneaux en treillis de cuivre et la toiture en cuivre, les châssis en bois naturel huilé confèrent la dimension contemporaine.



1. Habitation unifamiliale / rénovation

Rue Adolphe Borgnet, 26 4000 Liège

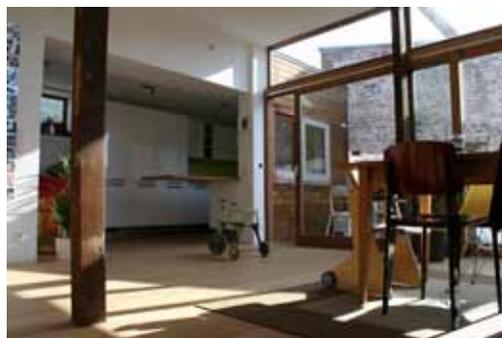
Architecte : Bruno LEDANT

Maître d'ouvrage : Audrey JEGHERS

Un logement, un atelier de peinture et un showroom composent le programme. Conservation de la structure de base (brique et métal) à laquelle est associée une nouvelle structure bois. Les zones de jour : cuisine, salle à manger et salon font partie d'un même espace tout en gardant leurs limites propres. De grandes baies à l'est font pénétrer la lumière du matin. Les chambres sont aménagées dans les bâtiments existants plus cloisonnés. Ce projet est réalisé partiellement en éco-rénovation : ossature bois, isolation en laine de bois, étanchéité à l'air, bardage en mélèze non raboté, ventilation mécanique, plancher bambou, chauffe eau solaire, chaudière haut rendement.

Lauréat

Investir dans ce lieu en ruines en plein cœur d'un quartier ancien relevait du défi voire de la gageure. Pari réussi pour cette réalisation qui conjugue les fonctions de logement et d'emploi tout en éliminant un chancre urbain. L'utilisation du bois et le traitement subtil des arrivées de lumière notamment, rencontrent la volonté de recourir au développement durable, le tout habillé dans une architecture audacieuse.



Rue Saint Léonard, 123 4000 Liège

Architecte : Philippe PRIJOT

Maître d'ouvrage : Laurence SLOCK

La rénovation de cette habitation unifamiliale vise à créer un espace contemporain lumineux agrémenté d'une cour et d'un espace vert. L'idée est de créer un volume aéré contemporain où les espaces intérieur et extérieur se partagent la lumière en exploitant au mieux la longueur du terrain. Rehausse de la toiture, suppression d'annexes arrières, équilibre entre design et basse consommation d'énergie, utilisation de matériaux bruts (acier et zinc) en façade et à l'intérieur, en contraste avec le blanc dominant l'entièreté de l'espace.

Lauréat

Ce projet possède une identité architecturale remarquable sans pour autant choquer. Il constitue une touche ludique dans une rue traditionnelle. Il s'agit là d'une récupération magnifique d'un bien en mauvais état. Sa façade en acier est tout profit pour un quartier autrefois voué à la métallurgie.



2. Habitation unifamiliale / construction

Rue Fond des Tawes, 133 4000 Liège

Architecte : CUBO architecture, M. CUCCHIARO - Interior design, F. BOUGE

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} CUCCHIARO-BOUGE

Le bâtiment est implanté sur un terrain idéalement orienté. L'importante différence de niveaux a été exploitée afin d'organiser l'habitation et les bureaux sur les différents plateaux et de manière à rejoindre le niveau du jardin en contrebas. Côté nord, le rez-de-chaussée est occupé par la zone de bureau accessible au public ; côté sud, les espaces privatifs bénéficient de larges baies et une importante hauteur sous plafonds permet de profiter des avantages de l'ensoleillement. La construction est équipée d'une citerne de récupération de l'eau de pluie, de panneaux solaires, et prochainement d'une toiture végétale. L'ossature et les murs extérieurs bénéficient de parements : zinc prépatiné, enduit et briques dans les gammes de gris.



Rue Thier à Liège, 165 4000 Liège

Architecte : NELIS-DELINCE atelier d'architecture
Maître d'ouvrage : M. et M^{me} CHRIST

Cette habitation respecte les gabarits et principes fonctionnels d'origine. Bien que de faible superficie, l'idée est « d'avoir tout d'une grande ». Un travail sur la verticalité permet d'obtenir des perspectives intérieures étonnantes et de baigner la maison de lumière malgré le contexte des trois façades. Le volume est habillé d'une peau d'ardoises et de tôles laminées. L'ossature intérieure et extérieure bois, l'isolation soufflée en fibre de bois, des panneaux de bois peints à l'intérieur, l'escalier en béton apparent et une structure métallique caractérisent cet immeuble dont les performances énergétiques sont intéressantes : K30, Ew57 pour un corps de chauffe de 5 Kw.



Rue du Géron, 59 4030 Liège

Architecte : ARTerre Liège c/o JM DELHAYE
Maître d'ouvrage : Richard LANNOY

Inscrit dans la pente de terrain originel, plein sud, l'ensemble offrant un logement de fonction et des locaux professionnels s'intègre à la suite d'anciens corons, en rénovation également. En appliquant les bases du développement durable et en respectant les principes éco-construcitif, tout est en bois : charpente en mélèze, bois cordé, toitures vertes, lagunage, chauffage à plaquettes bois centralisé pour cinq logements.



2. Habitation unifamiliale / construction

Route du Condroz, 121 4031 Angleur

Architecte : GREISCH s.c.r.l.
Maître d'ouvrage : privé

L'habitation a été totalement remodelée : la toiture a été supprimée pour créer un étage supplémentaire. Les apports au volume existant ont été réalisés en bois : pans de bois, charpente, bardage et menuiseries extérieures et intérieures en afzélia. Les matériaux employés pour la transformation ont été sélectionnés pour leurs critères écologiques. Les nouveaux éléments ont été conçus en fonction de l'orientation. La consommation énergétique tend vers le standard « basse énergie ». Chaudière à condensation haut rendement, panneaux photovoltaïques, panneaux solaires thermiques, ventilation double flux avec récupération de chaleur permettent d'obtenir le bilan énergétique souhaité.

Lauréat

Construite sur les fondations d'une villa des années '50, cette maison est toute de bois vêtue et conserve sa spécificité d'habitation unifamiliale dans un quartier où se rencontre une pléthore de grosses villas divisées en appartements, kots ou petits logements. De plus, l'accent a été mis sur le contrôle de la consommation d'énergie. Une construction de qualité telle que celle-ci revêt une importance considérable dans l'image de la Ville de Liège où cohabitent logements de standing, habitations moyennes, sociales ou multiples.



Rue Walthère Dewé, 39 4000 Liège

Architecte : NELIS-DELINCE atelier d'architecture
Maître d'ouvrage : M. et M^{me} NOSSENT-GUERIN

L'immeuble est situé au Thier à Liège sur un terrain pentu et arboré. Maison basse énergie, ossature bois KVH, isolation en flocons de cellulose, chaudière gaz à condensation couplée à des panneaux solaires, ventilation mécanique double flux caractérisent cette nouvelle construction. Ses façades rue/jardin sont très contrastées. A rue, le revêtement de briques respecte l'esprit de la rue et du quartier, les ouvertures en fentes horizontales ou verticales cadrent les perspectives environnantes et préservent l'intimité des occupants. Côté jardin, la façade est bardée de bois donnant un aspect « nature » en phase avec les jardins du quartier tandis que de larges baies laissent pénétrer lumière et nature au cœur de la maison.

Lauréat

L'architecture très contemporaine de la maison, ses matériaux, ses ouvertures verticales ou horizontales s'intègrent parfaitement au terrain pentu ainsi qu'aux autres constructions situées dans son environnement immédiat. Par contre, la façade arrière, ouverte et accueillante, donne un aspect « nature » en phase avec les jardins environnants. Ces deux éléments contribuent à rencontrer l'objectif « basse énergie ».



3. Habitation multiple rénovation / transformation

Rue Hubert Coune, 33 à 53 4000 Glain

Architecte : DESIROTTE-DONCKELS-FONTAINE

Maître d'ouvrage : Le Logis Social de Liège s.c.r.l.

Le programme propose cinq logements et la transformation d'une école en huit appartements. Une école abandonnée a été transformée en huit appartements de une chambre dont deux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ces appartements sont isolés par l'intérieur, conservant ainsi à l'extérieur du bâtiment son aspect « années 30 ». A rue, huit maisons de trois chambres, assorties d'une zone de parking et d'un jardin privatif répondent aux critères de « basse énergie » et ont obtenu le label « construire avec l'énergie ». On note également l'utilisation de l'eau de pluie pour les sanitaires et le lavage du linge.



Boulevard d'Avroy, 47 4000 Liège

Architecte : Rudolphe STASSEN

Maître d'ouvrage : M. et M^{me} TRANCREDI-DEHAES

Construction d'un duplex sur un immeuble d'appartements. Cette rehausse d'un immeuble existant rencontre les critères de « construction durable » : ossature poutres-colonnes en bois, parois et planchers en bois avec cellulose insufflée; préfabrication des éléments (gros œuvre fermé réalisé en trois mois). Duplex « basse énergie » (K<29) avec VMC, récupération de chaleur, stores pare-soleil pour gestion des surchauffes, apports de chauffage indirect par baies vitrées panoramiques. Le duplex s'inscrit dans la trame orthogonale des axes mitoyens, tout en reprenant le biais existant de la façade avant, par le truchement d'un décrochement extérieur de l'étage du duplex, sur les deux tiers de la largeur, marqué par l'emploi de tonalités distinctes des matériaux de parement.



3. Habitation multiple rénovation / transformation

La Batte, 1 4000 Liège

Architecte : MARIETTE

Maître d'ouvrage : Gérard LACROIX

Le projet consiste en la restauration d'un bâtiment classé du XVIII^e s. fortement transformé par son utilisation commerciale lors des XIX^e et XX^e s. Les annexes importunes du patio ont été démontées et les façades originales reconstituées, dans la mesure où des informations précises étaient disponibles. Quelques éléments modernes ont été intégrés pour mettre en valeur le bâti existant restauré tout en augmentant le confort et l'accessibilité des quinze appartements : passerelles panoramiques autorisant un accès par ascenseur (invisible) à tous les niveaux, treize places de parking sous-terrain invisibles de la route, fronton vitré sur l'entrée, bandeau vitré léger conservant et allégeant le bâtiment arrière.

Lauréat

Ce bâtiment classé du XVIII^e siècle, dénaturé par une exploitation commerciale chaotique aux XIX^e et XX^e siècles constituait un chancre ostensible depuis des décennies. Sa requalification en logements mixtes ainsi que sa profonde rénovation respectueuse du passé lui ont redonné son lustre d'antan et contribuent grandement à rendre au front bâti de la Batte toute sa beauté.



Rue Vaudrée, 47 à 57 4031 Angleur

Architecte : AW architectes s.p.r.l. A. Wislez, C. Detaille, G. Wislez

Maître d'ouvrage : SPI+ et Le Logis Social de Liège

Restauration du château Nagelmackers. C'est la partie réservée à l'habitat et réalisée par le Logis social de Liège, comprenant vingt logements dont cinq adaptés aux personnes à mobilité réduite qui fait l'objet de cette candidature. Un autre volet porte sur la réalisation de bureaux par la SPI+ qui est présenté dans la catégorie réservée aux projets non résidentiels. La superficie, réduite, réservée aux logements et les nombreuses baies à conserver sont les grandes contraintes de ce projet. La re-création des venelles à l'aide de bardages métalliques en caillebotis, mobiles devant les fenêtres, marque clairement l'intervention contemporaine. Les nouvelles baies, à l'extérieur de la cour, sont soulignées par un cadre métallique galvanisé. Les toitures et corniches sont réalisées à l'identique. Le badigeon vert tilleul correspond à la couleur de l'époque Nagelmackers retrouvée sur les façades et le fronton.



Lauréat

Ensemble architectural remarquable, le château Nagelmackers n'en finissait pas de tomber en ruines. Sa requalification en logements sociaux et en espace d'entreprises pourrait bien faire tache d'huile et jouer un rôle moteur dans le quartier. Le jury a été sensible à sa situation dans un quartier périphérique, à l'intégration remarquable d'éléments contemporains dans le bâti ancien et surtout à la qualité des logements dédiés à des personnes à faible revenu et/ou à mobilité réduite. La combinaison du patrimoine et de la fonction logement rencontre là une réussite éclatante.

4. Habitation multiple / construction

Rue de la Faille, 5 A 4000 Liège

Architecte : Atelier d'architecture de Lavaux s.c.r.l. (David HUMBLET)

Maître d'ouvrage : Jacques HUMBLET

Les contraintes de cet immeuble de trois appartements concernent la forte déclivité du terrain, la faible surface constructible, l'intégration au contexte bâti et le respect de la végétation existante. La volumétrie et l'implantation du projet sont calquées sur les bâtiments voisins, offrant ainsi une façade pignon à rue. Le projet s'organise en deux parties. Un socle en bardage bois comprenant l'entrée, les garages et les caves sur lequel prend appui un volume en crépi reprenant les trois appartements. Un apport de lumière naturelle est réalisé dans les différents appartements dont deux sont conçus en duplex afin de tirer parti de la déclivité et de la superficie du terrain. L'appartement du rez-de-chaussée offre deux chambres, les duplex proposent trois chambres.



Place Saint-Jacques, 24 4000 Liège

Architecte : Bernard TOMBEUR

Maître d'ouvrage : Immobilière St-Jacques

Deux surfaces commerciales au rez-de-chaussée, et des parkings extérieurs, quinze appartements sur cinq niveaux, caves et parking en sous-sol, composent le programme de cet immeuble qui prend la place de deux immeubles insalubres. L'architecture contemporaine permet la liaison de deux expressions incompatibles par deux éléments d'architectures très différentes : d'un côté, un bâtiment classique en brique rouge d'une hauteur de maison d'habitation des années 1930; de l'autre, un immeuble de cinq niveaux présentant une architecture « contemporaine des années 50 ». A ces deux choix architecturaux correspondent des choix de matériaux adaptés. Les appartements disposent de terrasses à l'avant et à l'arrière.



4. Habitation multiple / construction

Rue du Plan Incliné, 75 4000 Liège

Architecte : Vincent DUPONT et associés
Maître d'ouvrage : VDA Immo House

Traitement d'un bâtiment d'angle dans le respect des gabarits et lignes de force des bâtiments environnants. L'architecture se veut audacieuse et contemporaine, tout en s'adaptant au milieu urbain qu'est le centre de Liège. Le rez-de-chaussée est occupé par des bureaux, les trois premiers étages par deux appartements de une chambre et le dernier niveau par un appartement de deux chambres. L'expression architecturale offre aux passants une découverte progressive par laquelle leurs interrogations trouvent réponse dans le contexte bâti. Chaque façade a été conçue selon la dynamique et les rapports urbains spécifiques engendrés par la réunion des rues du Plan Incliné et Simonon.



Quai Gloesener, 4 4020 Liège

Architecte : Samuel NOIRHOMME s.p.r.l.
Maître d'ouvrage : M. et M^{me} NOIRHOMME-LECLERCQ

Situé entre deux immeubles des années 1930 en bord de Meuse, cette construction est composée de quinze emplacements de parking en sous-sol, d'un bureau, de cinq appartements et d'un duplex. Il est un trait d'union contemporain entre les deux immeubles voisins et contribue à l'unité du quai par son gabarit et par le choix de matériaux similaires : soubassement en pierre et parement en brique de terre cuite. De grands châssis coulissants sont positionnés à 2 m 50 en retrait du front de bâtisse afin de dégager de grandes ouvertures et des terrasses, privatisant les espaces intérieurs et réduisant la surchauffe des ensembles vitrés.



Quai Sainte Barbe, 1 4020 Liège

Architecte : AURAL s.p.r.l.
Maître d'ouvrage : BUILD s.a.

De forme trapézoïdale, la parcelle était bordée de voiries communales sur trois côtés tandis que le quatrième était constitué de deux pignons nus, élevés et très disgracieux. La perspective de l'espace du quai des Tanneurs, depuis le pont des Arches était affectée par ce malencontreux fond de perspective. Ce projet a contribué à améliorer le cadre bâti de cet espace urbain requalifié avec soin et sensibilité. Le parti est de prolonger l'architecture du quai Sainte-Barbe et de la rue des Tanneurs par une façade en maçonnerie de briques, tandis que la façade ouest tournée vers le pont des Arches est largement vitrée et pourvue de terrasses en porte-à-faux donnant vue sur le quai des Tanneurs et la Meuse. Un volume émergeant de la toiture « fonctionne » en duplex et constitue ainsi une sorte de balise à l'angle de l'îlot qui est occupé, à l'autre l'extrémité, par la tour du Balloir.



4. Habitation multiple / construction

Rue des Fories, 19 - Quai de la Boverie 54-55 4020 Liège

Architecte : Atelier d'architecture DETHIER & LION
Maître d'ouvrage : s.a. SOLICO

La résidence «Entre deux rives» est située entre Meuse et Dérivation à proximité des parcs de la Boverie et de la Médiacité. Vingt-quatre appartements et cinq surfaces commerciales sont organisés sur six niveaux. Les espaces de vie et terrasses couvertes se déploient en façade; les chambres à l'arrière bénéficient du calme de l'intérieur d'îlot. Sans luxe ostentatoire, la résidence offre un confort haut de gamme: isolations thermiques et acoustiques performantes, aucun entretien extérieur n'est requis, sauf les vitrages accessibles à partir des terrasses et galeries. Chaque appartement possède une vaste terrasse et chaque emplacement de parking en sous-sol est attenant à une cave privative.



Lauréat

Cette parcelle, vide depuis de nombreuses années, constituait à la fois une béance disgracieuse dans le tissu urbain et un défi pour les architectes, confrontés aux difficultés provoquées par un terrain d'angle voire en arc de cercle. Ils ont parfaitement résolu le problème en concevant un immeuble haut de gamme aux espaces intérieurs et communications verticales de grande qualité. Ils ont en outre fait preuve de beaucoup d'inventivité au niveau de l'aménagement de l'arrière de la parcelle qui permet notamment aux habitants du 1^{er} étage de bénéficier d'un jardin de plain pied. Enfin, cerise sur le gâteau, le bâtiment a un impact visuel très important qui confère à la petite place publique qui le jouxte une physionomie très agréable.

Rue Hors Château, 19 4000 Liège

Architecte : Nadine BUOL
Maître d'ouvrage : Bernard Construction s.a.

Ici, l'intégration d'un immeuble neuf en centre ancien se fait par l'utilisation de pierre de taille et de briques moulées peintes en blanc. La longueur de l'immeuble est allégée par le rappel du parcellaire étroit, traduit par les séquences de matériaux. Respect aussi des entrées étroites et perpendiculaires des rues et ruelles; les gabarits et pentes de toitures sont inspirés des bâtiments anciens voisins. Le programme propose neuf appartements, un de une chambre et huit de deux chambres, tous avec terrasse. Le rez-de-chaussée est occupé par les accès et sept emplacements de parking; le sous-sol par les caves des appartements.



Lauréat

Là encore, la parcelle - en friche elle aussi - présentait une difficulté majeure du fait de son étroitesse. Les concepteurs ont pourtant imaginé un bâtiment qui offre du logement de qualité et qui respecte d'une part les rythmes des façades anciennes voisines et d'autres part les entrées étroites et perpendiculaires des rues et ruelles. La pierre de taille et la brique peinte en blanc confèrent à l'ensemble un cachet bienvenu dans le centre ancien protégé.

5. Non résidentiel / rénovation

Avenue Rogier, 27 4000 Liège

Architecte : Artel 05 architecture David KINET, s.a. d'Avroy association momentanée

Maître d'ouvrage : s.a. d'Avroy

Transformation d'un hôtel particulier en immeuble de bureaux. Cet ancien hôtel particulier, laissé à l'abandon pendant plusieurs années a été complètement transformé et rénové afin de créer un centre d'affaires. Les ambiances et le charme particulier de cet hôtel sont intacts. Il a en effet conservé ses caractères datant de la fin XIX^e : volumes, boiseries, verrière et moulures d'époque.



Rue Mont Saint Martin, 11 4000 Liège

Architecte : ALTIPLAN Architectes s.c.r.l.

Maître d'ouvrage : Royal Sélys s.a.

Il s'agissait de réaliser un complexe hôtelier ***** de ± 14.500 m² pour cent vingt-six chambres dont deux suites de prestige. Le bâtiment est composé de trois éléments : l'hôtel particulier de Sélys Longchamps, classé et restauré ; l'hôtel particulier des Comtes de Méan, rénové et une construction neuve. Le complexe comprend un restaurant gastronomique, une brasserie, un club bar, un centre de «wellness» et des salles de réunion dont une salle de bal. L'ensemble est ouvert sur la ville par l'aménagement de la cour d'entrée et d'une brasserie avec terrasses panoramiques.



Rue Léopold, 37 4000 Liège

Architecte : Olivier FOURNEAU s.c.p.r.l.

Maître d'ouvrage : Ville de Liège, Régie Foncière

Transformation d'un immeuble commercial en «Maison de l'Habitat» de la Ville de Liège. Le projet établit un rapport spatial avec l'espace public. Le pari était d'assurer un dialogue doux entre le bâtiment existant et son contexte. Il n'a pas été possible, compte tenu des transformations antérieures, de rendre à la façade son aspect d'origine. Par contre, les baies d'origine à arc en plein cintre ont été maintenues, assurant la transparence entre les espaces public et intérieur. Les matériaux d'origine, tels que la pierre de taille ou les enduits ont été reproduits en façade. Un motif stylisé et agrandi orne les pierres de façade des étages supérieurs.



5. Non résidentiel / rénovation

Square de la Paix d'Angleur, 28 4031 Angleur

Architecte : AW architectes s.p.r.l. A. Wislez, C. Detaille, G. Wislez
Maître d'ouvrage : SPI+ et Le Logis Social de Liège

Restauration du château Nagelmackers.

C'est la partie réservée à la réalisation de bureaux par la SPI+ qui est présentée dans cette catégorie en complément de la réalisation de logements décrite plus haut. Trente-cinq postes de travail sont créés pour accueillir des entreprises de toutes tailles. Les qualités intrinsèques du bâtiment sont conservées et les accès sont orientés vers la place afin de ne pas perturber les accès aux logements privés. Un nouvel « escalier d'honneur » organise les circulations verticales et donne accès aux différents espaces.



Rue Fosses aux Raines, 5 4020 Liège

Architecte : groupe ARTerre, Claudy MERCENIER
Maître d'ouvrage : Les Auberges de Jeunesse

Il s'agit de la rénovation de l'ancienne habitation du sacristain attenante à l'Eglise Saint-Nicolas pour créer une extension de l'auberge de jeunesse elle-même construite il y a seize ans sur l'ancien cloître des Récollets. La rénovation respecte les principes « basse énergie » où des matériaux écologiques sont utilisés. Une isolation a été placée à l'intérieur afin de préserver le caractère architectural de la façade à rue dans la proximité de bâtiments classés. L'impasse en Châtre sépare l'auberge de la maison du sacristain et donne accès à la cour intérieure. Les locaux de service se situent au rez-de-chaussée, les deux étages offrent des chambres d'hébergement et un petit séjour, portant la capacité de l'auberge à deux cent quinze lits.



5. Non résidentiel / rénovation

Rue Bonne Fortune, 4 4000 Liège

Architecte : Atelier d'architecture BEGUIN-MASSART JANSSEN / FRANKI Construct-GY Liégeois Associations momentanées.

Maître d'ouvrage : Trésor Saint-Lambert

Centre d'interprétation du Trésor de la Cathédrale. Le projet se développe dans les bâtiments du cloître de la cathédrale datant principalement du xv^e et xvi^e s. et classés «patrimoine exceptionnel» depuis 1936. La première phase des travaux s'est attachée à restaurer les combles des ailes ouest et sud du cloître, en bordure de la place Saint-Paul et de la rue Bonne Fortune. Elle a permis de rénover les espaces et d'assurer la stabilité du bâtiment, gravement compromise. La construction contemporaine en béton marque les circulations verticales et se greffe à un espace public réaménagé.



Lauréat

Les bâtiments du cloître de la cathédrale où est niché le Centre d'Interprétation du Trésor de la Cathédrale nécessitaient des travaux de rénovation des combles et de stabilisation du bâtiment, bien compréhensibles pour un édifice des xv^e et xvi^e siècles. Cette rénovation, remarquable par les techniques employées, est couplée à une construction contemporaine en béton marquant les circulations verticales. Elle se greffe à un espace public réaménagé.



Place des Guillemins, 11 4000 Liège

Architecte : B2 Bureau d'architecture

Maître d'ouvrage : Invest Minguet Gestion s.a.

L'Hôtel de la Couronne, un des plus vieux hôtels de Liège, laissé à l'abandon pendant une dizaine d'années, a été réhabilité sans interrompre le bon fonctionnement des commerces indépendants situés au rez-de-chaussée. Par la mise aux normes d'un hôtel moderne de standing en respectant les typologies intérieures et extérieures existantes, par le cheminement lumineux de l'accueil conduisant à un patio intérieur, ce projet se veut contemporain, soucieux de développement durable et respectueux de l'environnement.

Lauréat

L'hôtel de la Couronne, vétuste et laissé à l'abandon, présentait de graves infractions au niveau des normes de sécurité notamment. Le renouveau du quartier, initié par la construction de la nouvelle gare des Guillemins, a permis à l'hôtel de «renaître de ses cendres» grâce à une lourde rénovation. Celle-ci fait la part belle aux dernières techniques favorisant le développement durable et le respect de l'environnement (domotique, ...).



6. Non résidentiel / construction

Rue de Namur, 2B 4000 Liège

Architecte : s.c.r.l. CANEVAS

Maître d'ouvrage : Infrabel s.a.

En Région wallonne, la SNCB construit cinq bâtiments techniques et logistiques appelés «cabine de signalisation». A Liège, la cabine se situe sur un terrain long et étroit, à l'intérieur d'un îlot du quartier de Fragnée. Elle abrite des locaux techniques, des bureaux, des ateliers et une salle de commande, espace stratégique du projet. La volumétrie est dictée par l'étroitesse du terrain, les façades sont en terre cuite présentant différents appareillages. Les baies sont verticales et en retrait.



Rue Rennequin Sualem, 15 4000 Liège

Architecte : Jacques et Gregory Fontaine, Bureau d'architecture

Maître d'ouvrage : a.s.b.l. Groupe Ste-Véronique

Un bâtiment administratif conçu en demi-niveaux permet de conserver une zone de recul à rue et joue le rôle de préau. Ce concept se traduit par un élément dynamique et léger posé sur un socle massif se projetant en porte à faux sur la rue. La volumétrie du nouveau bâtiment a été adaptée aux gabarits voisins permettant d'offrir un maximum de surface utile. De nouveaux liens sont créés entre ancien et nouveau bâtiments via une cage d'escalier centrale. Cette nouvelle construction offre des locaux très lumineux pour les classes, il est très économe en chauffage et ouvre la voie pour les futurs projets de l'école.



Rue Bodson, 100 A 4030 Bois-de-Breux

Architecte: Eric GRONDAL, Pierre BERGER Association momentanée

Maître d'ouvrage: Services de Police de la Ville de Liège

Ce centre de maîtrise de la violence de Liège est composé de salles de classes, bureaux, vestiaires, locaux techniques et de deux stands de tir. La fonction particulière du bâtiment appelle une image de sobriété, de solidité et de sécurité. Des volumes simples en matériaux bruts s'articulent pour créer des espaces sobres et fonctionnels. Les stands sont enfouis d'un demi niveau. A l'extérieur, des talus gazonnés réduisent l'impact visuel des stands de tir tout en optimisant l'acoustique du bâtiment..



6. Non résidentiel / construction

Rue de l'Île Monsin, 40 4020 Liège

Architecte: Nadine BUOL

Maître d'ouvrage: Port Autonome de Liège

Réalisation d'un bâtiment technique du port autonome en remplacement d'anciens hangars. Il s'agissait de rompre avec l'image du bâtiment industriel en évoquant la marine, le port, la navigation. Cette construction abrite un garage et un atelier de mécanique. Volume simple et économique, sa façade avant inclinée et garnie de hublots rappelle le paquebot.



Rue de Herve, 451 4000 Liège

Architecte: Association momentanée LANTAIR/Bureau d'études GREISCH

Maître d'ouvrage: Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Liège

Construction d'un commissariat et d'une mairie de quartier. Ces deux fonctions sont rassemblées dans un bâtiment commun et réparties sur trois niveaux. Deux entrées séparées conduisent à une rue centrale qui distribue les flux des visiteurs vers leurs destinations. Au rez-de-chaussée, la mairie de quartier, des services administratifs de police et des locaux techniques; au premier étage, plusieurs salles dont la salle des mariages, les bureaux du CPAS et une partie du commissariat; le second étage est entièrement occupé par le commissariat. Les parkings visiteurs sont implantés à l'arrière du bâtiment. Murs mats de briques brunes pour les parties «commissariat», peau de polycarbonate pour ce qui est de la mairie de quartier.



6. Non résidentiel / construction

39. Boulevard Poincaré, 15 Longdoz 4020 Liège

Architecte : A2000-GREISCH-SYNTAXE Association momentanée
Maître d'ouvrage : RTBF Direction financière

Le bâtiment de la RTBF. Les concepteurs ont articulé le bâtiment autour de deux échelles de lecture. Le long de la Dérivation, profitant de perspectives largement dégagées, le volume supérieur s'affirme comme point de repère à l'échelle de la Ville. Côté piazza, à l'abri des nuisances du Boulevard Poincaré, le socle, d'échelle plus humaine, regroupe les fonctions représentatives du dynamisme de la RTBF. Le hall d'entrée convivial est un lieu d'accueil, de communication et d'évènements. Au dessus du hall, se déploient la rédaction et le studio, symboles de la RTBF.

Lauréat

Pour maintenir son ancrage liégeois, la RTBF a décidé d'implanter son nouveau centre à côté de la Médiacité dans un endroit bénéficiant d'une visibilité remarquable, créant ainsi un point de repère à l'échelle de la ville. Ce projet très porteur est articulé autour de dimensions humaines avec un hall d'accueil convivial et les fonctions représentatives du dynamisme de la RTBF. Les étages regroupent la rédaction et le studio radio, symboles de la maison. Un effort tout particulier a été porté à l'illumination nocturne du bâtiment.



Rue de Mons, 3 4000 Liège

Architecte : VALENTINY et Associés
Maître d'ouvrage : SCHREDER s.a.

En extension d'un bâtiment de bureaux et d'un centre de recherches, le nouveau bâtiment, moderne et épuré, accueille clients et collaborateurs dans un nouveau centre de séminaire. Il comporte une salle de conférences, huit salles de réunions, une cuisine professionnelle et un restaurant. Des réunions et séminaires internationaux se tiennent dans ce nouveau bâtiment. Les matériaux, béton coulé, préfabriqué, lissé et inox conservent leur état naturel permettant un effet de contraste avec l'écrin de végétation et la mise en valeur de celui-ci. L'emploi des couleurs vives dans le mobilier vient contrebalancer la froideur des matériaux employés.



Lauréat

Ce centre de séminaire à l'architecture contemporaine a fait l'objet d'une attention particulière au niveau de l'écrin de verdure et des couleurs vives chargées de contrebalancer la froideur du béton et de l'inox. Cette réalisation privée moderne, pétillante et pleine de vie, constitue un plus appréciable dans le paysage urbain et économique liégeois.

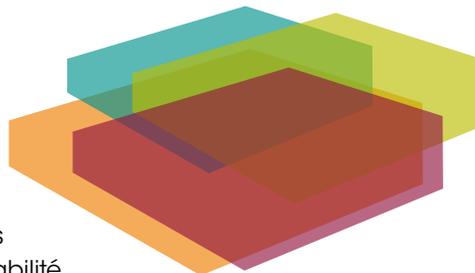
Mention développement durable

Place de la Liberté, 6 4030 Grivegnée

Architecte : Paul HIRT

Maître d'ouvrage : Alain LEBRUN

Cette réalisation montre qu'avec un peu d'ingéniosité il est possible de faire rimer confort, espace et développement durable. En effet, le projet a été abordé avec cohérence : l'augmentation de l'espace de vie n'a pas empiété sur l'espace vert central, les matériaux ont été choisis pour leur durabilité, le recours à l'énergie solaire et une isolation de qualité mais également une réflexion quant à l'utilisation de l'eau de pluie font de ce programme un bel exemple de rénovation urbaine à reproduire.



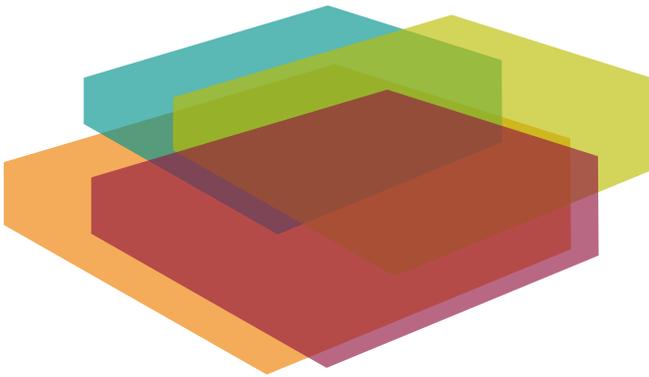
Mention patrimoine

Rue Léopold, 37 4000 Liège

Architecte : Olivier FOURNEAU s.c.p.r.l.

Maître d'ouvrage : Ville de Liège, Régie Foncière

Cet immeuble, situé dans un quartier en pleine réhabilitation, constitue un très bel exemple de restructuration d'une façade dénaturée par des transformations inappropriées. L'intervention contemporaine, sans pastiche, est respectueuse du bâtiment ancien. Par le nouvel enduit en blanc cassé de l'ensemble des façades, le respect de la structure d'origine, l'appropriation de motifs anciens reproduits en façade, la remise en valeur des baies d'origine à arc à plein cintre, ce bâtiment se réinscrit avec élégance dans la composition de la rue.



Prix spécial 2011

Rue Mont Saint Martin, 11 4000 Liège

Architecte : ALTIPLAN Architectes s.c.r.l.

Maître d'ouvrage : Royal Sélys s.a.

Les autorités communales ne peuvent que se féliciter de la réalisation d'un projet aussi ambitieux et remarquable que le Crowne Plaza. Celui-ci a d'ores et déjà un impact énorme sur la ville de Liège tout entière tant au plan urbanistique qu'en termes d'emploi et de retombées économiques. De fait, les hôtels particuliers des Comtes de Méan et de Sélys-Longchamps semblaient voués à la disparition pure et simple en regard de l'ampleur de la tâche indispensable à leur rénovation et leur requalification. Une société internationale a non seulement amené les fonds nécessaires mais aussi un projet ambitieux et de grande envergure en ajoutant aux prestigieux immeubles classés une construction contemporaine qui dévale de la colline jusqu'au boulevard de la Sauvenière. Le quartier du Cadran peut maintenant connaître une véritable renaissance.



Prix de l'urbanisme et mention accessibilité

Château Nagelmackers Rue Vaudrée, 47 à 57 4031 Angleur

Architecte : AW architectes s.p.r.l. A. Wislez, C. Detaille, G. Wislez
Maître d'ouvrage : SPI+ et Le Logis Social de Liège

Sur un ensemble de 20 logements sociaux, ce projet propose 5 logements (soit 25%), de grande qualité architecturale, pour personnes à mobilité réduite (PMR), avec une volonté d'intégration dans un tissu social. Il s'inscrit dans le contexte d'un bâtiment classé qui n'est donc pas soumis à la réglementation des articles 414, 415 à 415/16 du CWATUPE. La démarche pro active qui consiste à créer des logements accessibles aux PMR et d'aller plus loin que la réglementation est à souligner. Enfin les aménagements suivants sont particulièrement à mettre en évidence : rampes, miroirs inclinables, porte papier WC sur les barres d'appui.



TP THOMAS & PIRON
LA FORCE D'UN GROUPE



**MAISONS - TERRAINS À BÂTIR - APPARTEMENTS
RÉNOVATION - HALLS INDUSTRIELS - BUREAUX**

061 53 11 11 | www.thomas-piron.eu

**Le site
des professionnels
de la construction**

www.ccl.be



Tous les entrepreneurs affiliés ont l'accès
à la profession et sont enregistrés

La référence

DUCHENE
Entreprises Générales de Constructions



Siège social

Route de Strée 44, 4577 MODAVE - STREE
Info@Duchene.eiffage.be
<http://www.duchene-sa.be>



ANGLEUR - S.P.I.+ : Espace entreprises et logements sociaux Château Nagelmackers



NOTRE EXPÉRIENCE...
VOTRE AVENIR!

Ets J. Wust s.a. - www.wust.be
Route de Falize, 151 | BE - 4960 MALMEDY
Tél.: +32 (0)80 79 27 11 | Fax: +32 (0)80 79 28 12 | commercial@wust.be



Entreprise de construction
Génie civil, halls industriels, halls logistiques,
immeubles à appartements, bureaux et rénovations

Chemin des Moissons, 10
Parc artisanal des Cahottes
4400 Flémalle (Belgique)
Tél. : +32 4 250 51 50 et +32 4 349 39 39
Fax : +32 4 250 53 51 et +32 4 341 28 07

www.franki.be
ISO 9001 - VCA

Agréations : Classe 8, catégories D-E (+ agréments dans d'autres classes)



entreprise générale de construction
bâtiment et génie civil
tel: 04 366 67 11
www.galere.be



Remerciements



Les dix-neuvièmes Prix de l'Urbanisme sont organisés par

L'Echevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable de la Ville de Liège, Monsieur l'Echevin Michel FIRKET
et le **Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège**

avec le soutien

du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité du Gouvernement wallon
de l'Institut du Patrimoine wallon
de Van Marcke-Dambois

et le concours

de l'Imprimerie Massoz Alleur Printing
des entreprises Wust, Galère, Moury, Franki, Duchêne, Thomas&Piron
de la Chambre de la Construction de Liège
du Shopping Center des Galeries Saint-Lambert
de l'Hôtel Crowne Plaza de Liège

ainsi que l'aide

du Service du Développement durable de la Ville de Liège
du Service Access+ de la Ville de Liège
de l'asbl Gestion Centre Ville et de ses stewards
du Service des Installations intérieures de la Ville de Liège
du Service des Décorations florales de la Ville de Liège





PRENEZ UN BAIN D'INSPIRATION visitez nos Inspirations Stores

4000 Liège, Quai de Coronmeuse 39
tél. 04.228.99.80 - expo.liege@vanmarcke.be

5100 Jambes, Chaussée de Liège 639
tél. 081.32.31.65 - expo.jambes@vanmarcke.be

4700 Eupen, Herbstalerstrasse 161
tél. 087.59.57.70 - expo.eupen@vanmarcke.be

4780 Recht, Zur Kaiserbaracke 31
tél. 080.57.95.90 - expo.recht@vanmarcke.be

www.vanmarcke-inspiration.be



